



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES DE
ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

ASSOCIATION LOI DU 1/7/1901
(N° SIREN 401.480.827/SIRET 401.480.827.000.21)

29/3/2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ASPONA s'est dotée d'un nouveau conseil d'administration à l'occasion de son assemblée générale « dématérialisée ».

Dans le strict respect des règles de confinement pour lutter contre la propagation du COVID-19, l'ASPONA a tenu son assemblée générale annuelle de manière dématérialisée, samedi 28 mars. Ses adhérents ont fait bon usage des trois modes d'expression qui leur étaient proposés : vote anticipé des résolutions à l'ordre du jour, pouvoir, conférence téléphonique avec une douzaine de participants pendant 2 heures.

Outre les quitus donnés sur le bilan financier et le rapport d'activité 2019, les adhérents se sont prononcés sur le renouvellement du conseil d'administration et échangé sur les projets pour l'année 2020.

Le conseil d'administration (<http://www.aspona.org/QuiSommesNous.htm>) compte maintenant 11 administrateurs : Philippe Briand, Jean-Nicolas Conati, Catherine Dantzer, Léonor Hunebelle, Marjorie Jouen, Lucette Legot, Frédérique Lorenzi, Edmond Ottria, Peter Seyfferth, Norbert Véran et Mélody Vissio. Il a immédiatement délibéré pour **nommer son bureau** : Frédérique Lorenzi, en tant que Présidente ; Norbert Véran, en tant que Vice-Président ; Marjorie Jouen, en tant que Secrétaire générale ; Léonor Hunebelle en tant que Trésorière.

En 2020, l'ASPONA continuera de travailler sur certains dossiers et engagera de nouveaux projets, en s'entourant de l'expertise nécessaire pour optimiser la conduite de ses actions. Quelques affaires en cours susciteront une mobilisation renforcée, entre autres : l'enquête publique sur la 2^{ème} modification du PLU de Menton portant notamment sur le projet de rénovation du domaine touristique Latournerie sur la corniche des Serres de la Madone et le projet de centre commercial avec un cinéma multiplexe, un parking souterrain et des immeubles le long de l'avenue Cernuschi ; l'impact environnemental du projet immobilier Rosmarino ; le devenir de la délégation de service public du camping Saint-Michel avec le projet de parc aquatique et de rénovation de l'auberge de jeunesse ; le projet d'endiguement de la Baie ouest de Menton, la ZAC Cœur de Carnolès (ex-base aérienne) à Roquebrune Cap Martin, la poursuite du chantier d'extension en mer de Monaco, l'enquête publique sur le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la CARF.

D'autres projets sont envisagés, tels que la visite d'état des lieux environnemental du Vallon du Gorbio, le suivi des propositions formulées en 2019 par les 3 Plans d'action Climat-Air-Energie de quartiers avec les mairies et le département des A-M, l'analyse de l'expérience de Saint-Jeannet pour renforcer la protection des terres agricoles et retrouver un peu d'autonomie alimentaire, la réduction des nuisances sonores et la régénération de la pinède du Cap Martin, etc.

Dès que possible, **probablement en juin, une rencontre sera organisée avec les adhérents** pour échanger sur ces projets. Dans ce cadre, une personnalité scientifique sera invitée pour nous aider à identifier les voies de protection des écosystèmes marins sous pressions anthropique et climatique.

Enfin, l'ASPONA tient à exprimer sa solidarité à toutes les personnes confrontées aux conséquences de la crise sanitaire due au COVID-19 et aux personnels soignants pour leur dévouement et leur admirable investissement.

Retrouvez-nous sur notre site : www.aspona.org ou sur www.facebook.com/ASPONA

Contact : info@aspona.org

adresse postale : BP17 - 06501 MENTON Cedex